



COMPÉTITION 2025-2026

CAVALIER / CAVALIÈRE

NOM et Prénom : _____

Responsable légal (si cavalier mineur) : _____

ADMINISTRATIF

Pour s'inscrire à un concours, le cavalier doit être à jour de sa licence FFE et doit joindre à son dossier :

- ☐ certificat médical autorisant la pratique de l'équitation en compétition de moins d'un an
- ☐ autorisation parentale pour les mineurs

Un modèle pré-rempli de certificat médical et autorisation parentale est disponible sur notre site internet dans la rubrique « Inscription 2025-2026 » ou au l'accueil du centre équestre.

LA PRÉPARATION

Elle commence à cheval : avant de participer à une compétition, il faut en parler avec sa monitrice afin d'adapter le monitoir et les objectifs des séances qui précèdent le concours.

L'inscription à une compétition se fait auprès de Fanny, et est soumise à la validation de l'équipe pédagogique. En fonction des concours, l'inscription peut se faire jusqu'au lundi avant le concours (6 jours avant). Pour certains concours très prisés, l'inscription peut se faire un mois en avance.

La veille du concours, les cavaliers doivent se retrouver en fin de journée pour préparer les chevaux à la compétition (toiletage), ainsi que le matériel, le foin et le camion. Cette étape est obligatoire, un cavalier qui ne prépare pas son cheval et ses affaires ne part pas en concours.

LE JOUR DU CONCOURS

Selon la compétition, le rendez-vous est donné directement sur le site du concours. Nous nous chargeons du transport des chevaux. Le transport des cavaliers n'est pas pris en charge par le Centre équestre d'Assat.

Les horaires des épreuves et de passage des cavaliers sont donnés à l'avance aux cavaliers et leurs parents.

Les cavaliers doivent rester sur le site du concours pendant toute la durée de présence de l'équipe d'Assat. Un planning de garde du camion est établi où chaque cavalier a un créneau pendant lequel il est responsable des chevaux au camion (vérifier le foin, l'eau, ramasser les crottins, aider les cavaliers...).

Généralement, une buvette avec restauration est proposée sur place pour le repas du midi. Nous avons pour habitude de partager le petit-déjeuner/goûter, où chaque cavalier peut amener gâteau/crêpes/bonbons/boissons chaudes ou froides...

Quand tous les cavaliers du club ont fini leur épreuve, nous embarquons ensemble les chevaux et nous donnons rendez-vous au Centre équestre d'Assat pour s'occuper des chevaux, ranger et nettoyer les affaires et le camion. Cette étape est obligatoire, un cavalier qui ne soigne pas son cheval et ne range pas ses affaires ne part plus en concours.

En cas de changement de cette organisation, les enseignantes informeront les cavaliers des dispositions à tenir pour le bon déroulement de la compétition.

CONDITIONS D'ANNULATION, DE REMBOURSEMENT, DE RATRAPAGE

☐ J'accepte les conditions d'annulation, de remboursement citées ci-dessous et détaillées dans les CGV.

Les cavaliers ont jusqu'à midi le jour de la clôture du concours pour annuler leur inscription.

La part "engagement" que le Centre équestre d'Assat avance à l'organisation du concours ne donne jamais lieu à aucun remboursement, même en cas d'impossibilité médicale (cavalier). En cas d'impossibilité la prestation du centre équestre (transport & encadrement) fera l'objet d'une facturation de 50% du montant du déplacement non effectué en plus du montant de l'engagement avancé à l'organisateur.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

☐ Je déclare avoir lu et accepté les dispositions générales à la participation aux compétitions avec le Centre équestre d'Assat décrites ci-dessus.

Fait le _____, à _____,

*Signature du cavalier
et de son responsable légal si mineur*